

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 5.

N° 812.689

Pile thermo-électro-magnétique.

M. Justin, Étienne CHRISTOFLEAU résidant en France (Seine-et-Oise).

Demandé le 22 janvier 1936, à 9^h 45^m, à Versailles.

Délivré le 8 février 1937. — Publié le 14 mai 1937.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Depuis la découverte de l'électricité de la nature, l'homme s'est ingénié à la domestiquer à son profit. Les expériences faites par les savants de tous les pays du monde ont
5 montré, à mesure que s'écoulaient les années, que cette force invisible dont ils pouvaient mesurer l'efficacité, était la source de vie de tout ce qui vit sur la terre. Aussi nombreux ont été les essais de captation de ce
10 fluide mystérieux pour l'augmenter autour des organismes vivants, afin d'en augmenter leur vitalité, avec des succès variant selon la valeur scientifique des appareils employés.

Le but de la présente invention est de
15 réunir dans le même appareil une pile thermo-électrique, utilisant pour son fonctionnement les changements de température, et un capteur amplificateur des forces électro-magnétiques de la nature en vue
20 d'augmenter la vitalité de tout organisme vivant que l'on peut placer au centre de l'appareil.

Une forme d'exécution de l'objet de l'invention a été donnée à titre d'exemple dans
25 les dessins annexés qui montrent.

Fig. 1, une vue générale de cet appareil.

Fig. 2, une vue de l'appareil en forme de cercle non fermé, prêt à recevoir au centre, les organismes vivants dont on désire aug-
30 menter la vitalité.

Dans ces figures les mêmes lettres de références désignent toujours les mêmes parties.

Cet appareil se compose d'un tube A, formé par un fil d'acier enroulé en spirale. A l'intérieur du tube formé par ces spires, est
35 passé un fil de cuivre B, isolé sur toute sa longueur, dénudé seulement aux deux bouts afin d'être en contact avec chacune des deux extrémités du tube d'acier A où il est attaché, formant ainsi un circuit fermé. Dans ce tube
40 d'acier A est également enfermé un fil de fer doux C, également isolé sur toute sa longueur, sauf aux deux extrémités.

Le fonctionnement de l'appareil est le suivant : 45

L'électricité de l'atmosphère est attirée par l'ensemble de l'appareil qui forme masse magnétique et sa puissance est augmentée par son passage dans le fil d'acier A enroulé en spirale, qui devient pour cette cause un
50 capteur et un amplificateur des forces électro-magnétiques, de l'électricité atmosphérique.

Comme le spirale en fil d'acier A est relié aux deux extrémités au fil de cuivre B, formant ainsi un circuit fermé composé de deux mé-
55 taux différents, chaque fois que pour une cause quelconque un changement de température atteindra l'appareil, ce circuit fermé, chauffé inégalement, deviendra une petite pile thermo-électrique; 60

D'autre part, le passage de ces différentes
 électricité dans les spires du fil d'acier, l'ai-
 mante et ses deux extrémités se trouvant très
 rapprochées des deux extrémités du fil de fer
 5 doux C se trouvant à l'intérieur de l'appareil,
 il forme par induction un deuxième circuit
 fermé parcouru constamment par les forces
 électro-magnétiques de l'atmosphère.

L'appareil étant flexible, si on en forme un
 10 cercle non fermé autour du corps d'un
 homme ou d'un animal, la chaleur de cet
 organisme vivant fait augmenter la tempé-
 rature dans l'appareil. Mais comme la nature
 des métaux formant ce circuit est de compo-
 15 sition différente, la température augmente
 plus vite dans un des métaux que dans l'autre
 et l'appareil devient une pile thermo-élec-
 trique. Si ce cercle entoure le pied d'un arbre
 ou d'une plante en plein air, cette pile
 20 fonctionnera chaque fois que changera la
 température de l'air ambiant.

L'appareil est donc une double source
 d'énergie pouvant être utilisée pour aug-
 menter la vitalité des organismes vivants que

l'on place dans son champ magnétique. L'une 21
 de ces forces formée par la captation des
 ondes électro-magnétiques et amplifiées par
 leur passage à travers les spires de l'appareil,
 l'autre produite par le changement de tem-
 30 pérature agissant sur un circuit fermé formé
 par deux métaux de composition différente.

Les formes, dimensions, détails et métaux
 employés dans la composition de l'appareil,
 peuvent varier sans changer en quoi que ce
 soit l'objet de l'invention. 35

RÉSUMÉ.

Cette invention vise :

Un appareil capteur et amplificateur des
 ondes électro-magnétiques de la nature, pou-
 vant également sous l'action des changements 40
 de température, devenir une pile thermo-
 électrique, une partie de l'appareil étant cons-
 tituée par des métaux différents.

Justin, Étienne CHRISTOFLEAU,
 à La Queue-les-Yvelines (Seine-et-Oise).

Fig. 1

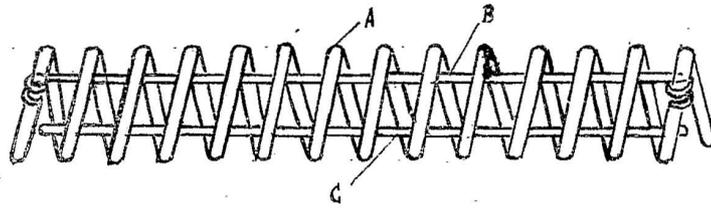


Fig. 2

